ESTIMATES

The National Battlefields Commission

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-97
ISBN 0-660-62488-5

THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION

2004-2005
ESTIMATES

Report on Plans and Priorities

Approved

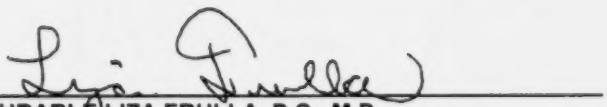

HONOURABLE LIZA FRULLA, P.C., M.P
MINISTER OF CANADIAN HERITAGE

TABLE OF CONTENTS

Section I: Messages **5**

Minister's Message 5
Management Representation Statement 6

Section II: Raison d'être **7**

Section III: Planning Overview **7**

Section IV: Plans and Priorities by Strategic Outcomes **9**

4.1 Summary 9
4.2 Details 9
4.3 Application 12
4.4 Key Government Themes and Management Initiatives 13
4.5 Horizontal Initiative 14

Section V: Organization **15**

5.1 Strategic Outcomes and Business Lines 15
5.2 Accountability 15
5.3 Business Line Description 16
5.4 Departmental Planned Spending 17

Section VI: Annexes **17**

6.1 Major Initiatives and Programs 17
6.2 Sources of Respendable Revenue 18
6.3 External Charging 19
6.4 Other Information 20

105-00988/

Minister
of Canadian Heritage

Ministre
du Patrimoine canadien

Ottawa, Canada K1A 0M5

The Canadian Heritage Portfolio, which includes the National Battlefields Commission, collaborates with partners across Canada to strengthen the connection between Canadians and to inspire a deeper understanding of our diverse communities.

The National Battlefields Commission continues to be an instrumental and important partner in fostering access to our culture and heritage. It is through these strong partnerships that we seize the opportunities to celebrate our linguistic duality, our cultural diversity, and our inclusiveness.

The National Battlefields Commission manages a territory that includes one of the first national historic parks in Canada, Battlefields Park, located in the heart of Quebec City. The interpretation activities offered by the National Battlefields Commission ensures that Canadians have an opportunity to discover and deepen their knowledge of the heritage value of Battlefields Park and its important role in the telling of Canada's history.

Through this report the National Battlefields Commission highlights its priorities to further achieve its mandate. It also signals to those at home and abroad that the Government of Canada and its employees take pride in strengthening and promoting our artists, athletes, languages and cultural communities.

Liza Frulla

MANAGEMENT REPRESENTATION STATEMENT

2004-2005 Report on Plans and Priorities

I submit, for tabling in Parliament, the 2004-2005 Report on Plans and Priorities (RPP) for **THE NATIONAL BATTLEFIELDS COMMISSION**.

This document has been prepared in accordance with the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the preparation of the 2004-2005 Report on Plans and Priorities*.

- It accurately portrays the organization's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by TBS.
- It is comprehensive and accurate.
- It is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name: _____
André Juneau, Chairman

Date: April 1st, 2004

Section II: Raison d'être

The National Battlefields Commission, as manager of Battlefields Park, enables Canadians to enjoy the first national historic park in Canada and one of the most prestigious parks in the world.

The National Battlefields Commission (NBC) takes its mandate from the *Act respecting The National Battlefields at Quebec*, 7-8 Edward VII, ch. 57 and its amendments, passed on March 17, 1908. The Commission is designated as a departmental corporation, listed in Schedule II of *the Financial Administration Act*, and comes under the portfolio of Canadian Heritage. It takes part in Portfolio activities and serves on a variety of co-ordination committees.

Land administered includes:

- the Plains of Abraham, site of the 1759 battle between Wolfe and Montcalm;
- Des Braves Park, marking the Battle of Ste-Foy in 1760;
- St Denis Park, east of the Quebec Citadel, overlooking Cap-aux-Diamants;
- the Plains of Abraham Discovery Pavilion on Wilfrid Laurier Avenue;
- the Louis S. St. Laurent Heritage House located at 201 Grande Allée East in Quebec City;
- the adjoining thoroughfares, two Martello Towers on the site and a tower in Quebec City.

Section III: Planning Overview

To carry out its mandate, the NBC operations are largely funded through operating expenditures, and the NBC is authorized to spend revenue received during the year.

In 2004-2005, the NBC plans to continue its activities for the conservation and development of its land, so that Canadians can benefit to the full extent from its historic, cultural, recreational, natural and scientific dimensions. Many of the activities provided by the NBC are increasing in popularity. Potential in this regard is substantial and services to the public could increase even more.

For the NBC, 2004-2005 will be a critical year within the 2008 horizon. The NBC will be celebrating, in 2008, its 100th anniversary and the start of work to create National Battlefields Park. In addition, 2008 will mark the 400th anniversary of the City of Quebec, 2009 is the 250th anniversary of the Battle of the Plains of Abraham and 2010 is the 250th anniversary of the Battle of Ste-Foy. These events call for special celebrations and will require a great deal of co-operation with a variety of community players, mainly those involved in planning the

festivities for the 400th anniversary of Quebec City. The NBC's land will undoubtedly be used for many events.

Events of this size obviously call for several years of preparation and, four years prior to the events, the NBC must start working on a specific action plan. Additional resources will certainly be required.

The NBC will have to work in the context of preparations for the 400th anniversary of the City, the major redevelopment carried out in the areas around the Park by the City of Quebec and the Quebec City National Capital Commission. Given the still unexploited potential of the Park, of which the public could make greater use, the Commission will carry out a number of enhancement, development and conservation projects so that Canadians will be proud of their first national historic park—an urban park which is among the most prestigious in the world.

More specifically, over the next few years, the NBC plans to continue refurbishing infrastructure and redesign some sports and recreational areas to more adequately meet user needs. The Commission also plans to increase the number of historical interpretation activities to better meet visitor needs, increase the number of historical interpretation facilities and gradually develop its Web site, thereby making institutional and historical information on the NBC and its facilities available.

However, attainment of the NBC's objectives in terms of ongoing activities and the projects described above remains dependent upon its human, physical (premises) and financial resources available.

As the NBC budget contains very little room for manoeuvre (about $250,000 a year), the Commission must count on partnerships and identify priority projects, if need be. In the end, the NBC cannot depend only on the income it generates to defray the costs for projects related to the celebrations in 2008, 2009 and 2010.

Moreover, it is important to remember that the NBC is not immune to either a drop in visitor numbers caused by factors beyond its control, such as bad weather, or an unforeseeable event resulting in decreased parking lot revenues. In the coming years, the NBC will also be faced with an increase in the percentage of payments in lieu of taxes. In such a situation, the NBC could be forced to limit operations to essential services and possibly even cut back on some services offered to Canadians.

Generated revenues in the order of $1.4 million is therefore essential to the NBC for its operations, to pay a number of salaries and to maintain current levels of service. Any increase in services would, of necessity, require additional revenues.

New partnerships and strategic relations are thus important, even essential, to the achievement of NBC objectives. The Commission has already taken steps in this regard and plans to do more between now and 2008.

Lastly, it should be noted that the NBC has undertaken to implement its action plan for the modernization of comptrollership and will be making efforts in this regard.

Section IV: Plans and Priorities by Strategic Outcomes

4.1 SUMMARY

The NBC intends to make every effort to provide Canadians with one of the most prestigious parks in the world, permit the safe enjoyment and use of this historic and urban park, and provide quality activities and services that promote the wealth of the park, of its history and of our country.

4.2 DETAILS

- **one of the most prestigious parks in the world;**

The NBC must ensure compliance with the park's landscape design, created in the early 20th century by Canada's first landscape architect, Mr. Frederick G. Todd and continue to embellish some areas of the park with horticultural and arboricultural work to ensure maintenance of the plant cover.

The annual budget earmarked for this work is $700,197.

Still with a view to providing Canadians with a park of exceptional quality, the NBC plans to **continue enhancing the park's main attractions** and **improve facilities adjacent to the Plains of Abraham and some playing fields and sports facilities**. The NBC will **refurbish certain areas of the park**, which have deteriorated over the years. The improvements made by neighbours adjoining the park have made the deterioration increasingly obvious. To this end, the NBC will work in partnership with the City of Quebec. In 2004-2005, we will undertake the first phase of a new project—publication of a book in the wake of those published for Quebec's most important parks and gardens.

As part of its development and partnership activities, the Quebec Celebration Canada Committee **has renewed its contract with the NBC for maintenance of the Canada Garden**, located on National Defence property near the Plains. The NBC will **maintain these facilities in accordance with its quality standards, on an expense reimbursement basis**.

Changing weather conditions sometimes have a significant impact on day-to-day operations, especially on horticultural and arboricultural work. The trend toward a warmer fall has meant that the contracts of seasonal employees have been extended and floral displays have been maintained longer for the enjoyment of users and visitors.

Every sector of the NBC is involved in the work of running one of the world's most prestigious parks, and partnerships have been developed with a variety of groups, especially the Association des Jardins du Québec. The NBC will **organize group activities** so as to enable all Canadians to discover the heritage value of the park, become more aware and understand the importance of protecting its environment.

Between now and 2008, the NBC plans to **develop and carry out a variety of projects to improve the park** and thus enhance the pride that Canadians feel in their first historic park—one of the most prestigious urban parks in the world—so as to mark the 100th anniversary of the park and commemorate the battles.

- **the opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting;**

The NBC must ensure surveillance and maintenance of the park and its assets. The Commission will **maintain the real estate, property, vehicles and facilities** that it manages. A substantial part of the NBC's budget—$1,935,577—goes toward regular maintenance of the park.

The NBC must at all times reconcile the historic importance of the site with its role as an urban park, so as to provide the best possible response to the expectations of Canadians, both residents of the Quebec region and tourists.

The NBC wishes to maintain services of exceptional quality. To this end, the Commission will **continue to work on the gradual achievement of its long-term investment and operation plan** to refurbish major infrastructure and create development and protection projects.

The NBC is aware of the increasing number of visitors to the park and its growing use for activities requiring additional public utilities. Its priorities are a reflection of this fact, especially the need for restrooms in the centre of the Park and adequate premises to ensure access for those with reduced mobility.

The NBC will **continue co-operating with the City of Quebec** with regard to maintenance work, capital works and the loan of equipment, which saves about $100,000 annually.

For the security of park users, the NBC maintains a 24-hour surveillance service, for which an annual budget of $333,539 is allocated.

In preparation for 2008-2010, the NBC hopes to fully restore the park so that Canadians can continue to enjoy and use it in complete safety for many decades to come.

- **high quality activities and services to increase awareness of the area's assets, as well as its history and the history of the country.**

About four million people a year use Battlefields Park, and the NBC wants to offer them a welcome of the highest quality.

In 2004-2005, therefore, the NBC **will improve the tourist signage** on its land, making it easier to find the various points of interest and the reception area where it provides a variety of services: exhibits, interpretation, guided tours, souvenirs, Internet access, etc. These services are located at the Plains of Abraham Discovery Pavilion, the main entrance, the Interpretation Centre, the Martello Tower and the Louis S. St. Laurent Heritage House.

The NBC will **continue its increasingly popular interpretation activities** related to the education, daycare and playground programs, as well as activities for the general public. They are an enjoyable way for Canadians to learn about various aspects of the history of their country and the Plains of Abraham, including such areas as social and natural sciences. More specifically, in 2004-2005, the NBC **will hold a large-scale activity** entitled "Take the Capital by Storm", dealing with the American invasion of 1775. The event is made possible with the help of a number of partners, especially Parks Canada, the Quebec City National Capital Commission, the Quebec Historical Corps, the Quebec Regional Tourism Office and the Friends of the Plains of Abraham.

In addition, in the area of culture, the NBC **will again present about 30 shows at the Edwin-Bélanger Bandstand, over a 10-week period in the summer**. This provides encouragement for artists from a number of provinces, especially Ontario, New Brunswick and Quebec, and helps to make them more widely known. A variety of musical themes are presented at the bandstand, including world music. In this way, the NBC helps to increase awareness of Canada's cultural diversity. Attendance at these events continues to grow.

In order to attain its performance objectives in this regard, the NBC must make its activities and services known to Canadians. It must, therefore, **continue its communications efforts and, in 2004-2005, take on a second phase in the development of its Web site**. It **will also continue to seek partnerships** so as to improve client services and respond to government programs and initiatives. Existing partnerships, especially with museums, tourism associations and the media, will be maintained.

The resources allocated annually to attain this results total $993,639, excluding what is needed to attain the 2008 objectives.

4.3 APPLICATION

Each of these strategic priorities is an essential component of the NBC's mandate. The Commission's board of directors meets regularly throughout the year and keeps a watchful eye on the main results achieved.

To attain its objectives for 2008, 2009 and 2010, the NBC **is finalizing a specific action plan and will call upon all employees, from every service**, to lend their expertise to the accomplishment of this major project.

To assess the efficiency of its day-to-day operations and measure the achievement of its priorities, the NBC **will use a number of performance indicators relevant to its activities**, including the following:

- number of educational activities and participants;
- visits of the exhibits showcased at the Discovery Pavilion, Interpretation Centre and Louis S. St. Laurent Heritage House;
- concrete results of co-operation with its partners;
- revenues and private sponsorships;
- visits to the site.

4.4 KEY GOVERNMENT THEMES AND MANAGEMENT INITIATIVES

- Modern Comptrollership

The NBC, having undertaken the process to modernize comptrollership without hesitation in 2003-2004 and having established an action plan for its implementation, **plans to continue the process in 2004-2005 and subsequent years, that is, from now to April 1, 2007**. Individuals key to the process have already been involved in every step undertaken so far and have been assigned responsibilities in the implementation. The plan is thus a team effort and a key element in the NBC's management improvement program. Steps have already been taken and changes made.

The expected results will be felt in terms of human resource management and communications through increased consultation and the sharing of modern practices, as well as externally, in terms of dealings with clients through surveys on satisfaction with services, the importance of these services, and user expectations. Improvements will also be made to increase the level of information available on the Web site. In financial terms, efforts have been and will continue to be made to increase partnerships, develop tools and techniques to support the implementation of some modern practices and establish performance objectives that will be integrated into the management of NBC objectives.

Efforts in these areas will help to attain the NBC's strategic results in that they will enable to learn more about client satisfaction and expectations and better disseminate information. The work climate will improve effectiveness in the attainment of the three strategic results for Canadians.

- Government On-Line

Over the next year, the NBC will **continue working to improve its Web site**, making it more complete and detailed, and bringing it into line with Government-On-Line standards. The NBC will also **progressively develop the content of the site** to make it a reference for those seeking information on the history of the park, its various components and its role as an urban park. To do so, the NBC plans to develop partnerships. Hyperlinks have been and will continue to be created to optimize resources and services. Existing hyperlinks can be found at the following address: http://www.ccbn-nbc.gc.ca/_en/liens.php. The main obstacle continues to be the availability of human resources to ensure the development of some sectors calling for research and the editing of texts. The NBC plans to carry out this project over several years.

- Service Improvement Initiative

To respond to the expectations of Canadians, the NBC **plans to maintain high quality services** while taking into account the increasing number of park visitors and its growing use for activities requiring more public services. The NBC considers this initiative of the greatest importance in terms of public satisfaction.

The NBC checks the quality of the services provided for Park visitors and users regularly and sometimes on an ad hoc basis, depending on circumstances. It takes into account the results of internal surveys and reacts quickly to correct situations when complaints are received. A large-scale survey would however be necessary to provide the NBC with more information on client satisfaction and expectations.

- Social Union Framework Agreement

Two aspects of the Social Union Framework Agreement are particularly important for the NBC—services for persons with disabilities and the well-being of children. The NBC will **maintain access** to various park sectors and attractions **to enable persons with disabilities** to use its services. It will also continue to **provide children with a variety of interpretation activities** related to the Plains of Abraham for their personal enrichment and education. All of these activities and services are now an integral part of the NBC's operations and contribute, in and of themselves, to the attainment of strategic results.

- Sustainable Development Strategies

As manager of an urban park, the NBC will **maintain its sustainable development strategies** with a view to ensuring the integrity of the site and its natural resources and making environmental protection measures part of its day-to-day maintenance and conservation activities, so as to provide Canadians with a green and natural space for relaxation.

4.5 HORIZONTAL INITIATIVE

- Human Resource Management

The NBC will **continue implementing its human resources management framework**. The goal is to ensure that site users are well served by an organization that is focussed on results, based on values and representative in terms of continuous learning, at a level comparable to other federal institutions. The appointment of a human resources co-ordinator will enable more attention to be focussed on human resources at the NBC.

Section V : Organization

5.1 STRATEGIC OUTCOMES AND BUSINESS LINES

Business Lines	Strategic Outcomes				Total
	One of the most prestigious parks in the world	The opportunity to safely enjoy and use an historic park in an urban setting	High quality activities and services to increase awareness of the area's assets, as well as its history and the history of the country	General	2004-2005 and subsequent years
Conservation:	**$700,197**	**$1,935,577**			**$2,635,774**
Development:			**$993,639**		**$993,639**
Administration*:				**$5,057,587**	**$5,057,587**
Total:					**$8,687,000**

*This item includes administrative services, parking management and Payments in Lieu of Taxes.

5.2 ACCOUNTABILITY

The NBC reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage. It is governed by a board, which includes seven Commissioners appointed by the Governor General in Council. The Secretary, who acts as Director General, is responsible for the day-to-day management of all of the Commission's activities, in accordance with its incorporating Act.

Its structure is divided in accordance with its main activities—conservation, development and administration.

5.3 BUSINESS LINE DESCRIPTION

National Battlefields Commission operations are organized into three activities and seven sub-activities:

Conservation, comprising the following units:

- Maintenance, which sees to maintenance of the site, its furnishings, buildings and infrastructure, provides for a safe and stable environment, minimizes the effects of wear and tear and deterioration, and slows down or prevents damage;

- Landscaping, which is responsible for landscaping, horticultural and arboricultural activities;

- Surveillance and Security, which sees to it that regulations regarding peace and public order are respected, enforces traffic and parking regulations, ensures the safety of site users, and provides for surveillance of the Commission's premises and properties;

Development, comprising the following units:

- Client Services, which includes welcoming visitors and users to the park, the disseminating of information to the public and taking reservations for educational interpretation activities for school and day camp clientele and the general public. For reporting purposes, Development also presents the plans and priorities of the Cultural and Technical Service.

- Communication, which sees to promotion and advertising for the activities and services and ensures the visibility of the Commission and the federal government;

Administration, which comprises management and administrative services and financial services and includes Payments in Lieu of Taxes.

5.4 DEPARTMENTAL PLANNED SPENDING

($ thousands) The National Battlefields Commission	Forecast Spending 2003-2004	**Planned Spending 2004-2005**	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007
Budgetary Main Estimates (gross)	8,653	**8,687**	8,691	8,691
Total Main Estimates	8,653	**8,687**	8,691	8,691
Adjustments ** (Planned Spending not in Main Estimates)				
-Operating budget carry forward	287			
-Allocation for comptrollership fonction	37			
-Union compensation	2			
Total Adjustments	326			
Net Planned Spending	8,979	**6,687**	8,691	8,691
Less: Respendable revenue	1,400	**1,400**	1,400	1,400
Net cost of Program	7,579*	**7,287**	7,291	7,291
Full Time Equivalents	50	**50**	50	50

*Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

**Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Main Estimates and include Budget initiatives, Supplementary Estimates, etc.

Overall, the NBC's main estimates for 2004-2005 and the following two years are similar to those for 2003-2004 excluding the $326,000 for adjustments (Planned Spending not in Main Estimates).

Section VI: Annexes

6.1 MAJOR INITIATIVES AND PROGRAMS

Owing to the size of the NBC, its operations involve only one program: conservation and development of Battlefields Park. In this report, therefore, the various activities of its services are reflected in the presentation of the NBC's strategic results.

6.2 SOURCES OF RESPENDABLE REVENUE

($ thousands) The National Battlefields Commission	Forecast Revenue 2003-2004	**Planned Revenue 2004-2005**	Planned Revenue 2005-2006	Planned Revenue 2006-2007
Parking lots:	840	**840**	840	840
Educational activities and visitors welcoming:	317	**317**	317	317
Rental of premises:	183	**183**	183	183
Other revenues:	60	**60**	60	60
TOTAL RESPENDABLE REVENUE:	1400	**1400**	1400	1400

6.3 EXTERNAL CHARGING

Name of activity	Fee type	Authority to charge	Reason for fee introduction or amendment	Effective date of planned change	Planned consultation & review process
Parking lots	(R and P) *	Ministerial authority to set fees for the provision of products and services	- Generate revenues for the provision of services to the clientele		n/a
Educational activities and visitors reception (modification)	(R and P) * Interpretation	Ministerial authority to set fees for the provision of products and services	- Increase in fees reflecting the rise in costs related to the activities	2004-2005	Public consultation has already occurred through the press and a notice published in the Canada Gazette
Rental of premises	Office rental	Contractual authority	- Generate revenues to cover cost incurred to operate the premises and for the provision of services to the clientele		n/a
Other revenues	Fees for use of site, vending machines and other services	Management right and Ministerial authority to set fees for the provision of products and services	- Generate revenues to cover cost incurred to operate the premises and for the provision of services to the clientele		n/a

* (R and P) Rights and Privileges

6.4 OTHER INFORMATION

Listing of Statutes and Regulations

Act respecting the National Battlefields at Quebec	1908, 7-8 Edward VII, ch 57 and amendments
By-law Amending the National Battlefields Park By-law	SOR/2002-186, 9 May, 2002

Web Site

Internet address: www.ccbn-nbc.gc.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Commission des champs de bataille nationaux

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0S5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-97
ISBN 0-660-62488-5

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

BUDGET DES DÉPENSES
2004-2005

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

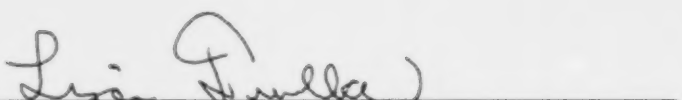

HONORABLE LIZA FRULLA, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

TABLE DES MATIÈRES

Section I : Messages **5**

Message de la Ministre 5
Déclaration de la direction 6

Section II : Raison d'être **7**

Section III : Survol de la planification **7**

Section IV : Plans et priorités par résultat stratégique **9**

4.1 Résumé 9
4.2 Détails 9
4.3 Application 13
4.4 Thèmes et initiatives de gestion clés du gouvernement 13
4.5 Résultat horizontal 15

Section V : Organisation **16**

5.1 Résultats stratégiques et secteurs d'activités 16
5.2 Responsabilisation 16
5.3 Description des secteurs d'activités 17
5.4 Dépenses prévues de la Commission 18

Section VI : Annexes **18**

6.1 Principaux programmes et initiatives 18
6.2 Sources des recettes disponibles 19
6.3 Frais d'utilisation externe 20
6.4 Autres renseignements 21

Ministre
du Patrimoine canadien

Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

Le portefeuille du Patrimoine canadien, qui comprend la Commission des champs de bataille nationaux, collabore avec des partenaires de partout au pays afin de resserrer les liens entre les Canadiens et de mieux faire connaître les diverses communautés du Canada.

La Commission des champs de bataille nationaux continue de jouer un rôle de premier plan en vue de favoriser l'accès à notre culture et à notre patrimoine. Ces partenariats fructueux nous offrent l'occasion de mettre en valeur notre dualité linguistique, notre diversité culturelle et notre volonté de faire place à tous et à toutes.

La Commission des champs de bataille nationaux administre un territoire qui comprend le tout premier parc national historique au Canada, soit le parc des Champs-de-Bataille, situé au coeur de la ville de Québec. Les activités d'animation que la Commission des champs de bataille nationaux offre aux Canadiens et aux Canadiennes leur permettent de découvrir toute la richesse patrimoniale du parc des Champs-de-Bataille et de mieux comprendre le rôle important qu'il a joué dans l'histoire du Canada.

Dans ce rapport, la Commission des champs de bataille nationaux nous présente les priorités et les objectifs qu'elle compte réaliser. Le gouvernement du Canada et ses employés sont fiers d'appuyer et de promouvoir nos artistes, nos athlètes, nos langues officielles et nos communautés culturelles, et ce rapport en est le plus vibrant témoignage.

Liza Frulla

Canada

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 de la

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____
André Juneau, Président

Date : 1er avril 2004

Section II : Raison d'être

La Commission des champs de bataille nationaux, en tant que gestionnaire du parc des Champs-de-Bataille, permet aux Canadiens et aux Canadiennes de bénéficier du premier parc national historique au Canada et d'un des plus prestigieux parcs urbains au monde.

La Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques)* et est une composante du portefeuille du Patrimoine canadien. Elle collabore aux activités du portefeuille et participe aux divers comités de coordination.

Le territoire administré par la CCBN comprend :

- les plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent sise au 201, Grande Allée Est à Québec,
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la ville de Québec.

Section III : Survol de la planification

Pour assurer la réalisation de son mandat, la CCBN dispose d'un budget financé en bonne partie au moyen de dépenses de fonctionnement et est autorisée à dépenser les recettes perçues au cours de l'année.

En 2004-2005, la CCBN entend donc poursuivre dans la voie de la conservation du territoire et de sa mise en valeur de façon à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent bénéficier le plus possible de ses divers aspects : historique, culturel, récréatif, naturel voire scientifique. À cet égard, plusieurs activités offertes par la CCBN connaissent une augmentation de fréquentation. En ces matières, le potentiel est important et les services à la population pourraient s'accroître davantage.

L'année 2004-2005 devrait constituer pour la CCBN une année charnière dans l'horizon de 2008. En effet, la CCBN fêtera, en 2008, le 100e anniversaire de sa constitution et du début de la création du parc des Champs-de-Bataille. L'année 2008 correspond également au 400e anniversaire de la ville de Québec. De plus, l'année 2009 marquera le 250e anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham et celle du 2010, le 250e anniversaire de la bataille de Sainte-Foy. Ces événements devront être soulignés de façon exceptionnelle et nécessiteront une coordination importante avec les divers intervenants du milieu principalement ceux qui seront appelés à souligner le 400e anniversaire de la ville. Le territoire de la CCBN sera sans contredit utilisé à maintes occasions.

Évidemment, des événements de cette envergure nécessitent des préparatifs qui doivent s'échelonner sur quelques années et à quatre (4) ans de ces événements, la CCBN devra travailler à l'élaboration d'un plan d'action précis. À cet égard, des ressources supplémentaires seront certainement nécessaires.

Compte tenu qu'elle doit œuvrer dans le contexte des préparatifs pour le 400e anniversaire de la ville, des importants réaménagements effectués aux abords du parc par la Ville de Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec et du potentiel encore inexploité du parc pouvant bénéficier davantage à la population, la CCBN envisage la réalisation de plusieurs projets de mise en valeur, de réaménagement et de conservation de manière à ce que les Canadiens et les Canadiennes soient fiers de leur premier parc historique du pays et de leur parc urbain qui se compte parmi les plus prestigieux au monde.

Notamment au cours des prochaines années, la CCBN entend poursuivre la réfection de certaines infrastructures, réaménager certaines aires sportives et récréatives de manière à répondre adéquatement aux besoins des usagers. Par ailleurs, elle vise aussi à rehausser le niveau d'activités à caractère historique de façon à mieux répondre aux besoins des visiteurs, à augmenter les installations diffusant davantage l'histoire du territoire et à développer graduellement son site Internet permettant ainsi de rendre accessible l'information institutionnelle et historique de la CCBN et de son territoire.

Toutefois, l'atteinte des objectifs de la CCBN tant pour ses activités courantes que pour la réalisation des projets précédemment mentionnés demeure fonction de ses ressources humaines, physiques (locaux) et financières disponibles.

Comme le budget de la CCBN n'offre que peu de marge de manœuvre, environ 250 000 $ sur une base annuelle, elle devra, entre autres, tabler sur des partenariats et identifier, le cas échéant, des projets prioritaires. En bout de ligne, la CCBN ne pourra pas se fier uniquement aux revenus qu'elle génère pour défrayer les coûts associés à des projets de célébration en prévision des années 2008, 2009 et 2010.

D'autre part, il est important de rappeler que la CCBN n'est pas à l'abri d'une baisse d'achalandage touristique pour des raisons hors de son contrôle, de la mauvaise température, ni d'un imprévu qui entraînerait une baisse de revenus de stationnement. Au surplus, la CCBN doit s'attendre au cours des prochaines années à une augmentation du pourcentage des paiements versés en remplacement d'impôts dont elle doit s'acquitter. Dans ce contexte, la CCBN pourrait être dans l'obligation de ne s'en tenir qu'à ses opérations courantes essentielles voire couper certains services aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les revenus générés de l'ordre de 1 400 000 $ sont donc essentiels à la CCBN pour son fonctionnement, le paiement de plusieurs salaires et pour le maintien du niveau de service actuel. Pour l'atteinte de tout rehaussement des services, une augmentation de revenus est indispensable.

Le développement de partenaires et l'établissement de relations stratégiques demeurent importants voire essentiels dans l'atteinte des objectifs de la CCBN. C'est ce qu'elle a déjà entrepris et qu'elle entend développer encore davantage d'ici 2008.

Finalement, il est à noter que la CCBN s'est engagée dans la mise en œuvre de son plan d'action pour la modernisation de la fonction de contrôleur et des efforts seront déployés en ce sens.

Section IV : Plans et priorités par résultat stratégique

4.1 RÉSUMÉ

La CCBN entend mettre tous ses efforts afin d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde aux Canadiens et aux Canadiennes, de permettre la jouissance et l'utilisation en toute sécurité de ce parc à vocation historique et urbaine et de fournir la prestation d'activités et des services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à son pays.

4.2 DÉTAILS

- **un des plus prestigieux parcs au monde;**

La CCBN doit assurer le respect du plan d'aménagement du parc réalisé au début du XX^{e} siècle par le premier architecte paysagiste du Canada, M. Frédérick G. Todd et poursuivre l'embellissement de certains secteurs du parc par des aménagements horticoles ou paysagers et des travaux arboricoles pour assurer le maintien du couvert végétal.

Les ressources budgétaires réservées à cette fin sont de 700 197 $ annuellement.

Toujours en vue d'offrir un parc d'une qualité exceptionnelle au profit des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN prévoit **poursuivre la mise en valeur des principaux attraits du parc** et **améliorer les aménagements en bordure des plaines d'Abraham et à certains terrains et installations sportives**. La CCBN **réaménagera certains secteurs du parc** qui se sont détériorés au fil des ans, ce qui est de plus en plus évident depuis les aménagements d'embellissement apportés par ses voisins en périphérie du parc. Pour ce faire, elle travaillera en collaboration avec la Ville de Québec. En 2004-2005, **comme nouveauté**, **une première phase sera entreprise en vue de la publication d'un livre** dans la foulée de ceux réalisés pour les plus importants parcs et jardins au Québec.

Dans le cadre de ses activités d'aménagement et des partenariats, le « Comité des célébrations du Canada au Québec » **a renouvelé avec la CCBN le contrat d'entretien du jardin du Canada** situé sur les terrains de la Défense nationale à proximité des plaines. La CCBN **entretiendra ces aménagements selon ses critères de qualité moyennant le remboursement des dépenses**.

Les conditions climatiques changeantes ont parfois un impact important sur les opérations courantes, notamment sur la quantité des travaux horticoles et arboricoles. Ainsi, la tendance à avoir une saison automnale plus chaude entraîne la prolongation du personnel saisonnier et le maintien des aménagements floraux plus longuement pour le bénéfice des usagers et visiteurs.

Chacun des services de la CCBN s'implique en vue d'offrir un des plus prestigieux parcs au monde et des partenariats sont établis avec diverses institutions notamment l'Association des Jardins du Québec. La CCBN **organisera des activités d'animation** de façon à permettre à tous les Canadiens et les Canadiennes de découvrir la valeur patrimoniale du parc, de se sensibiliser et de prendre conscience de l'importance de la protection de son environnement.

D'ici 2008, la CCBN **compte élaborer et entreprendre la réalisation de divers projets en vue d'améliorer le parc** et ainsi d'accroître la fierté des Canadiens et des Canadiennes envers leur premier parc historique et leur parc urbain qui se compte parmi les plus prestigieux au monde et ce, à l'occasion du 100^{e} anniversaire de sa création et de la commémoration des grandes batailles.

- **la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine;**

La CCBN doit assurer la surveillance et l'entretien du parc et de ses biens. Elle **entretiendra les biens meubles et immeubles, les véhicules et les infrastructures** qu'elle gère. Une bonne partie du budget de la CCBN contribue à l'entretien régulier du parc. Il représente un montant de 1 935 577 $.

En tout temps, la CCBN doit concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain afin de répondre le mieux possible aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, qu'ils soient résidants de la région de Québec ou touristes.

La CCBN désire maintenir une qualité de services exceptionnelle. À cet égard, elle **poursuivra ses efforts en vue de la réalisation progressive de son plan d'investissement et d'opération à long terme** visant la réfection des principales infrastructures et le développement de projets de mise en valeur et de protection.

La CCBN tient compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. À cette fin, ses priorités reflètent ce fait notamment par le besoin d'installations sanitaires au centre de son territoire et de locaux adéquats assurant l'accessibilité aux personnes à mobilité restreinte.

La CCBN **poursuivra sa collaboration avec la Ville de Québec** pour la réalisation de certains travaux d'entretien, d'immobilisation et de prêt d'équipements ce qui l'avantage pour une valeur d'environ 100 000 $ annuellement.

Pour la sécurité des usagers du parc, la CCBN maintient un service de surveillance disponible en tout temps. Un budget de 333 539 $ y sera alloué annuellement.

En prévision de 2008-2010, la CCBN espère pouvoir remettre à neuf le parc afin que les Canadiens et les Canadiennes puisse en jouir et l'utiliser en toute sécurité au cours des décennies suivantes.

- **la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays.**

Le parc des Champs-de-Bataille est fréquenté par environ 4 millions de personnes par année. La CCBN a à cœur de leur offrir un accueil de première qualité.

Ainsi en 2004-2005, la CCBN **améliorera la signalisation touristique sur son territoire** et facilitera ainsi les déplacements vers les divers points d'intérêts et d'accueil où elle offre des services variés : expositions, animation, visite guidée, souvenirs, postes Internet, etc. Ces services se retrouvent à la Maison de la découverte des plaines d'Abraham, principale porte d'entrée, au Centre d'interprétation, à la tour Martello et à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent.

La CCBN **poursuivra ses activités d'animation**, de plus en plus fréquentées, dans le cadre de programmes scolaires, services de garde, terrain de jeux, etc. et ses activités grand public. Celles-ci visent à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'acquérir des connaissances sur l'histoire du pays et sur celle des plaines d'Abraham dans divers domaines notamment en sciences humaines et de la nature et ce, tout en se divertissant. Plus spécifiquement en 2004-2005, la CCBN **tiendra sur son territoire une activité d'envergure** nommée « À l'assaut de la capitale » représentative de l'invasion américaine en 1775. Celle-ci sera possible grâce à divers partenariats notamment Parcs Canada, la Commission de la capitale nationale du Québec, le Corps historique de Québec, l'Office du tourisme de la région de Québec et les Amis des plaines d'Abraham.

De plus, dans le domaine culturel, la CCBN **offrira pour une autre saison au kiosque Edwin-Bélanger une trentaine de spectacles répartis sur dix (10) semaines de l'été**. Ceux-ci contribuent à faire connaître et encourager des artistes de diverses provinces notamment l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Québec. Divers thèmes musicaux y sont présentés dont la musique du monde. C'est ainsi que la CCBN contribue le plus à faire connaître la diversité culturelle du pays. La fréquentation à ces spectacles est en croissante augmentation.

Afin d'atteindre ses objectifs de rendement dans ce domaine, la CCBN a le devoir de bien faire connaître ses activités et ses services aux Canadiens et aux Canadiennes. Elle **poursuit donc ses efforts en communication et procédera en 2004-2005, à une deuxième phase du développement de son site Internet**. Elle **poursuivra également la recherche de partenariats** en vue d'améliorer les services à la clientèle et de répondre aux programmes et aux initiatives du gouvernement. Des partenariats existants notamment avec les institutions muséales, associations touristiques et médias seront maintenus.

Pour l'atteinte de ce résultat, les ressources allouées sont de 993 639 $ annuellement, excluant les nécessités pour l'atteinte des objectifs pour 2008.

4.3 APPLICATION

Chacune des priorités stratégiques mentionnées constitue des éléments essentiels à l'accomplissement du mandat de la CCBN. Son conseil d'administration se rencontre régulièrement au cours d'une année et surveille les principaux résultats obtenus.

En vue d'atteindre ses objectifs pour 2008, 2009 et 2010, la CCBN **peaufine un plan d'action précis et mobilisera tout le personnel de chacun de ses services** pour qu'il apporte son expertise à la réalisation de ce grand projet.

Pour s'assurer de l'efficacité de ses opérations courantes et de l'atteinte de ses priorités, la CCBN **s'appuiera sur des indicateurs de rendement pertinents à ses activités**, y compris les indicateurs suivants :

- le nombre des activités d'animation ainsi que le nombre de participants;
- la fréquentation des expositions présentées à la Maison de la découverte, au Centre d'interprétation et à la Maison patrimoniale Louis S.-St-Laurent;
- les résultats concrets de la coopération de la CCBN avec ses divers partenaires;
- les revenus et les commandites privées;
- la fréquentation du site.

4.4 THÈMES ET INITIATIVES DE GESTION CLÉS DU GOUVERNEMENT

- Modernisation de la fonction de contrôleur

La CCBN, ayant entrepris d'emblée en 2003-2004 le processus de modernisation de la fonction de contrôleur et ayant établi un plan d'action pour la mise en œuvre, **entend poursuivre sa réalisation au cours de 2004-2005 et les années subséquentes, c'est-à-dire d'ici au 1er avril 2007**. Déjà, toutes les personnes clés pour la réalisation ont été impliquées dans toutes les étapes rencontrées à ce jour et des responsabilités leur sont déjà confiées pour la mise en œuvre. Ce plan constitue donc un travail d'équipe et un élément clé de son programme d'amélioration de la gestion de la CCBN. D'ailleurs des démarches et des changements ont déjà été entrepris.

Les résultats escomptés se feront sentir au niveau de la gestion des ressources humaines et des communications internes par l'augmentation de la consultation et le partage des pratiques modernes ainsi qu'à l'externe, au niveau des relations avec la clientèle par l'établissement de sondages sur la satisfaction à l'égard des services, de l'importance accordée à ceux-ci et sur les attentes des usagers. Des améliorations auront également lieu pour accroître le niveau d'information disponible sur le site Internet. Au point de vue financier, des efforts sont et seront déployés pour accroître les partenariats, développer certains outils et techniques

pour aider la mise en œuvre de certaines pratiques modernes et pour établir des objectifs de rendement qui seront intégrés à la gestion des objectifs de la CCBN.

Les efforts en ces domaines contribueront à l'atteinte des résultats stratégiques de la CCBN dans la mesure où ils permettront de mieux connaître la satisfaction et les attentes de la clientèle et de mieux diffuser l'information et que le climat de travail contribuera à une meilleure efficacité au sein des divers services dans l'atteinte des trois (3) résultats stratégiques pour les Canadiens et les Canadiennes.

- Gouvernement en direct

Au cours de la prochaine année, la CCBN **compte poursuivre les démarches entreprises en vue d'améliorer son site Internet**, le rendre plus complet et détaillé et conforme aux normes du Gouvernement en direct. Également, elle **en développera progressivement le contenu** de façon à devenir une référence pour tous les publics sur toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes et être une source de renseignements à l'égard des volets reliés à son rôle de p arc urbain. Pour ce faire, elle entend développer des partenariats. Des hyperliens sont et seront crées afin d'optimiser les ressources et les services. Les hyperliens existants se retrouve à l'adresse suivante : www.ccbn-nbc.gc.ca/_fr/liens.php. Son principal frein demeure la disponibilité des ressources humaines pour assurer le développement de certaines sections requérant de la recherche et de la rédaction de textes. La CCBN prévoit étaler la réalisation de ce projet sur quelques années.

- Initiative d'amélioration du service

En vue de répondre aux attentes des Canadiens et des Canadiennes, la CCBN **maintiendra des services de grande qualité** et ce, même en tenant compte de l'accroissement de la fréquentation du parc et de l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités qui entraînent une demande grandissante de services publics. La CCBN considère cette initiative de la plus haute importance pour la satisfaction du public.

De façon régulière et selon les cas, parfois de façon ponctuelle, la CCBN vérifie la qualité des services rendus à ses visiteurs et aux usagers du parc. Elle tient compte des résultats de sondages effectués à l'interne, elle réagit rapidement et corrige les situations lorsque des plaintes sont reçues. Un sondage important serait toutefois nécessaire pour permettre à la CCBN de mieux connaître la satisfaction et les attentes de la clientèle.

- Entente cadre sur l'union sociale

Deux aspects touchent principalement la CCBN suivant l'entente cadre pour l'union sociale, soit les services aux personnes handicapées et le bien-être des enfants. D'une part, la CCBN **maintiendra l'accessibilité** à différents secteurs ou points d'attraits du parc permettant **aux personnes handicapées** de bénéficier de ses services. D'autre part, elle **continuera d'offrir aux enfants des activités d'animation** reliées aux plaines d'Abraham pour leur enrichissement personnel et éducatif. L'ensemble de ces activités et services sont maintenant partie inhérente des opérations de la CCBN et constitue en soi des éléments qui contribuent à l'atteinte des résultats stratégiques.

- Stratégies de développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc urbain, la CCBN **maintiendra ses stratégies liées au développement durable** consistant à assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles, à adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation et ainsi à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer.

4.5 RÉSULTAT HORIZONTAL

- Gestion des ressources humaines

La CCBN **poursuivra la mise en œuvre de son cadre de gestion des ressources humaines**. Il vise à ce que les utilisateurs du site soient bien servis par une organisation axée sur les résultats, fondée sur les valeurs, représentative en apprentissage permanent et de niveau comparable aux autres institutions fédérales. La nomination d'une personne responsable des ressources humaines permettra d'apporter une attention plus soutenue aux ressources humaines au sein de la CCBN.

Section V : Organisation

5.1 RÉSULTATS STRATÉGIQUES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités	Résultats stratégiques				Total
	Un des plus prestigieux parcs au monde	La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine	La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays	Général	2004-2005 et années subséquentes
Conservation :	**700 197 $**	**1 935 577 $**			**2 635 774 $**
Mise en valeur :			**993 639 $**		**993 639 $**
Administration* :				**5 057 587 $**	**5 057 587 $**
Total :					**8 687 000 $**

* Ce poste comprend les services administratifs, la gestion des stationnements et les paiements versés en remplacement d'impôts.

5.2 RESPONSABILISATION

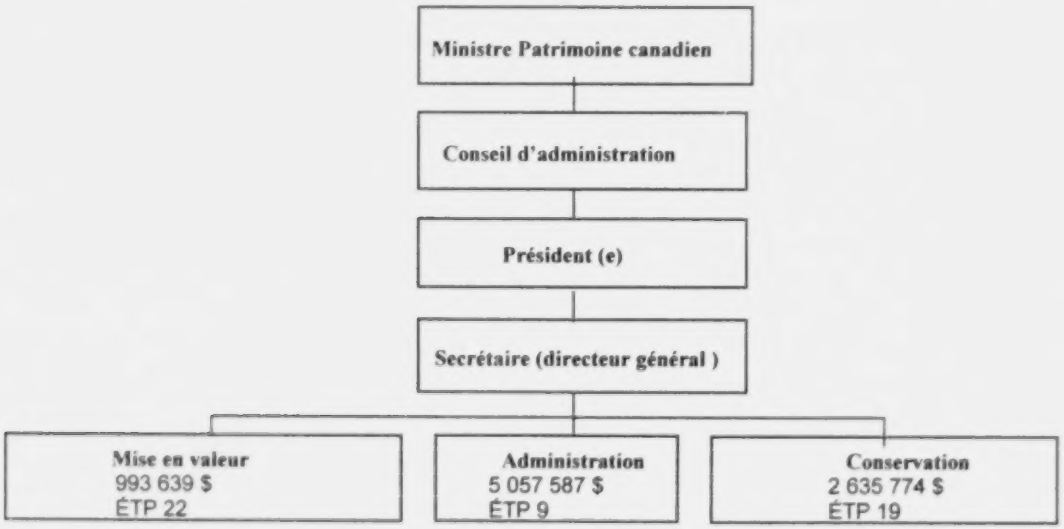

La Commission rend compte au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien. Elle est dirigée par un conseil d'administration formé de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. Il revient au secrétaire, qui agit comme directeur général, de gérer quotidiennement l'ensemble des opérations de la Commission, le tout conformément à sa Loi constitutive.

Sa structure est divisée en fonction des grandes activités, soit la conservation, la mise en valeur et l'administration.

5.3 DESCRIPTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;

- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;

- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public; pour les besoins du rapport, il est également fait état des plans et priorités du Service culturel et technique.

- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers et comprend les paiements versés en remplacement d'impôts.

5.4 DÉPENSES PRÉVUES DE LA COMMISSION

(En milliers de dollars) Commission des champs de bataille nationaux	Prévisions de dépenses 2003-2004	**Dépenses Prévues 2004-2005**	Dépenses Prévues 2005-2006	Dépenses Prévues 2006-2007
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	8,653	**8,687**	8,691	8,691
Total du Budget principal des dépenses	8,653	**8,687**	8,691	8,691
Rajustements ** (dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses)				
-Report du budget de fonctionnement	287			
-Allocation pour fonction de contrôleur	37			
-Compensation syndicale	2			
Total des rajustements	326			
Dépenses nettes prévues	8,979	**8,687**	8,691	8,691
Moins : Recettes disponibles	1,400	**1,400**	1,400	1,400
Coût net du programme	7,579*	**7,287**	7,291	7,291
Équivalents temps plein	50	**50**	50	50

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

**Les rajustements tiennent comptent des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives du Budget fédéral, le Budget supplémentaire des dépenses, etc.

Dans l'ensemble, le Budget principal des dépenses de la CCBN en 2004-2005 et pour les deux prochaines années est similaire à celui de 2003-2004. Il faut cependant exclure un montant de 326 000 $ accordé à titre de rajustements (dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses).

Section VI : Annexes

6.1 PRINCIPAUX PROGRAMMES ET INITIATIVES

Compte tenu de l'envergure de la CCBN, celle-ci fonctionne selon un seul programme : conservation et mise en valeur du parc des Champs-de-Bataille. Ainsi, dans le présent rapport, les différentes activités des services de son organisation sont reflétées dans la présentation des résultats stratégiques de la CCBN.

6.2 SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES

(En milliers de dollars) Commission des champs de bataille nationaux	Prévisions des recettes 2003-2004	**Recettes prévues 2004-2005**	Recettes prévues 2005-2006	Recettes prévues 2006-2007
Stationnements :	840	**840**	840	840
Activités pédagogiques et accueil :	317	**317**	317	317
Location de locaux :	183	**183**	183	183
Autres revenus :	60	**60**	60	60
TOTAL DES RECETTES DISPONIBLES :	1400	**1400**	1400	1400

6.3 FRAIS D'UTILISATION EXTERNE

Nom de l'activité	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Raison de l'imposition ou de la modification des frais	Date d'entrée en vigueur du changement prévu	Processus de consultation et d'examen prévu
Stationnements	(D et P)*	Pouvoir ministériel de fixer les prix à payer pour la fourniture de produits et services	- Générer des revenus pour offrir des services à la clientèle		s/o
Activités pédagogiques et accueil (modification)	(D et P)* animations	Pouvoir ministériel de fixer les prix à payer pour la fourniture de produits et services	- Augmentation des frais reflétant la hausse des coûts associés aux activités	2004-2005	Consultation publique a déjà eu lieu par le biais des journaux et avis publié dans la Gazette du Canada
Loyers	Location de bureaux	Pouvoir contractuel	- Générer des revenus pour couvrir les frais d'opérations et offrir des services à la clientèle		s/o
Autres revenus	Droits d'utilisation du site, machines distributrices et autres services	Droit de gestion et pouvoir ministériel de fixer le prix à payer pour la fourniture de produits et services	- Générer des revenus pour couvrir les frais d'opérations et offrir des services à la clientèle		s/o

* (D et P) Droits et privilèges

6.4 AUTRES RENSEIGNEMENTS

Liste des lois et règlements

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec	1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements
Règlement modifiant le Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux	DORS/2002-186, 9 mai 2002

Site Internet

Adresse Internet : www.ccbn-nbc.gc.ca